

Comité de quartier de Taussat

Compte rendu de la réunion du 9 mai 2019

Présents :

Madame Marie Mercier, Madame Nathalie Barran-Darcos, Madame Françoise Chartier-Beis, Madame Béatrice Auriensis (réfèrente Mairie).

Madame Marie Larrue (Maire), M. Gérard Glaentzin (adjoint à l'environnement), Mme Peuch (adjointe à la Culture et à la Vie Locale)

Invités : 3 résidents de Taussat

Absent excusé :

Bernard Thoison

1- Aménagement de la place de Courcy :

Les délais ont été respectés,

Les travaux gros sont finis et la place a été enherbée. Le sens de circulation est globalement respecté, mais mise en place de blocs pour empêcher la circulation sur la place (ils pourront être supprimés quand la nouvelle circulation sera rentrée dans les habitudes).

Il reste des aménagements à faire :

- ⇒ prolongation de la piste cyclable en direction du vieux port,
- ⇒ restauration de la fontaine qui sera reliée au réseau d'eau potable de la commune afin de garantir la qualité de l'eau,
- ⇒ des jeux pour enfants seront installés près la fontaine avec installation d'un « canicrotte » pour limiter les déjections canines aux abords des jeux pour enfants,
- ⇒ des bancs seront installés près des jeux, sous les arbres,
- ⇒ un éclairage neuf sera installé,
- ⇒ un chemin piétonnier en calcaire sera réalisé,
- ⇒ les anciennes toilettes ont déjà été enlevés et de nouvelles seront mises en place, vers le fond.

2- Cabane des artistes :

Il était prévu que les anciennes cabanes soient démontées, et non détruites, et données à une association pour être remontées et réutilisées.

Les cabanes ne peuvent pas restaurer pour recevoir du public, car en raison du plan de submersion marine, elles devront être surélevées de 80cm et il faudra également prévoir un accès handicapé.

Aucun arbre ne sera enlevé !

Selon le plan, une des cabanes sera plus haute que l'autre afin de fournir un puits de lumière nécessaire aux artistes pour le bon éclairage des leurs œuvres en exposition.

Nous notons que Lanton est la seule commune du Nord-Bassin à ne pas avoir de lieux d'exposition.

Au moment de la réunion nous sommes en attente de la décision du juge des référés de suspendre le permis de construire de la cabane des artistes à la demande de l'association Taussat Village.

3- Toilettes des Fontaines :

Une réunion de concertation a eu lieu avec les riverains.

Elles ne seront pas mises en place avant 2020 et devraient être installées dans le prolongement des pompes à essence, position à définir selon l'emplacement exacte de la cuve de carburant. Selon la réglementation, il faut 2 WC handicapés, 4 urinoirs et 2 points douches. Il faudrait donc prévoir une superficie de 30m² ? Le projet est en cours d'étude au Syndicat Mixte des Ports du Bassin d'Arcachon.

4- Création d'un bassin d'expansion des eaux à Robinville (noues):

Ce projet date de 2011, mais n'a jamais été réalisé. Toutefois, le SIBA a maintenu le budget d'année en année.

Dans un premier temps, le réseau d'évacuation des eaux pluviales va être refait car les canalisations existantes sont sous dimensionnées, ce qui restreint l'évacuation des eaux pluviales surtout quand des pluies intenses sont conjuguées aux fortes marées.

Des panneaux explicatifs seront mis en place. Le site sera végétalisé avec de la végétation basse qui a le double avantage de ne pas modifier le point de vue des riverains et être facile d'entretien. Un caillebotis et des ganivelles pourraient être installés en bordure pour inciter la circulation piétonne sur le chemin afin de préserver les lieux et d'éviter l'érosion.

L'aménagement paysagé n'est pas encore définitivement arrêté.

Ce bassin d'expansion n'augmentera pas le risque de présence de moustiques. En effet, n'est pas une retenue d'eau, mais un lieu d'écoulement des eaux pluviales en cas de fortes pluies afin de réduire les inondations qui touchent les habitations.

Le poste de pompage et d'évacuation des eaux pluviales sera surélevé et paysager par le SIBA.

Déroulé des travaux :

Changement des canalisations (en lieu et place des existantes). Les travaux vont commencer sous peu et seront finis pour l'été.

Il n'y aura pas de travaux entre juin et septembre.

Ils reprendront entre septembre et novembre pour la création des noues elles-mêmes.

L'accès au site sera probablement limité pendant les travaux et le temps de repousse du couvert végétal car une couche de sol va être enlevée, puis remise en place et ressemée.

Mme le maire s'est engagée à rappeler au SIBA la volonté des riverains de préserver les points de vue des propriétés privées, de limiter l'érosion des sols, de renaturaliser le milieu en préservant les ouvertures actuelles.

5- Signalétique :

Les commerçants ont largement adhéré au projet global.

Les panneaux (totems) sont commandés et respectent les couleurs de la commune. Ils seront placés sur la D3.

La signalétique individuelle est en cours création.

Le souhait de la Mairie est de créer un circuit touristique dans le bourg de Taussat, mais veut éviter un tourisme de masse.

Une réunion publique est prévue le 8 juin, à 15h, à l'UFOVAL.

La date de la prochaine réunion est à définir.

Rédigé par Marie Mercier, le 15 mai 2019.

